

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi, 2 octobre 2001, à 19 h 30, au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires Yves Ballard, Huguette Bussièrès, Luce Deschênes Damian, Pierre Diamond, Gabriel Ducharme, Manon Handfield, Jean-Louis Lachapelle, Lucie Legault, Louise Legault-Choquette, Marc-André Lehoux, Anne-Marie Loiselle, André Mc Nicoll, Yvan Noël, Jean-François Rabouin, Hélène Roberge, Paul St-Onge et Alain Villemure ainsi que Francine Charbonneau et Diane Miron, représentantes du Comité de parents.

SONT ABSENTS : mesdames Renée Roy et Line Tessier.

ABSENCES MOTIVÉES : madame Suzanne Chartrand et monsieur Alain Langlois.

Assistent également à cette séance : mesdames Ginette Jacques, directrice générale, Suzanne Séguin, secrétaire générale et messieurs Jean-Guy Brais, directeur du Service des ressources humaines, Pierre Charland, directeur du Service des ressources financières, Serge Dubé, directeur général adjoint, André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, Daniel Grisé, directeur du Service des ressources informatiques, Louis Laliberté, directeur du Service des ressources éducatives et Pierre Massicotte, directeur du Service de l'organisation scolaire.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Gabriel Ducharme, président, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-043-10-01 Il est proposé par monsieur Pierre Diamond d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et adoption du procès-verbal de la séance en ajournement tenue le 28 août 2001 et du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 septembre 2001.
4. Affaires relatives à la dernière séance.
5. Parole au public.
6. Affaires reportées et affaires nouvelles :
 - 6.1. Protocole d'échange de services avec la Ville de Beloeil
 - 6.2. École de la Pommeraie / projet de bail de location pour l'installation d'une antenne et d'un cabinet d'équipement

- 6.3. École secondaire du Mont-Bruno / terrains excédentaires / demande d'aliénation auprès du ministre de l'Éducation
- 6.4. École secondaire du Grand-Coteau / addenda numéro 2 au protocole d'entente pour le financement d'une école secondaire à Sainte-Julie
- 6.5. Projet d'éconergie / finalisation des termes de l'entente avec la firme «Johnson Control».

7. Information :

- 7.1. Salon Éducation – Formation – Emploi
- 7.2. Plans de réussite
- 7.3. Guide à l'intention des parents
- 7.4. Lettre au président de la Fabrique de la Paroisse Sainte-Famille / accusé de réception
- 7.5. FCSQ / opposition sur le dossier de la TVQ
- 7.6. FCSQ / mesures concernant la lutte à la pauvreté.

8. Affaires diverses.

9. Parole au public.

10. Parole aux membres du Conseil.

11. Levée de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Les membres conviennent de traiter les points 6.3 et 6.5 après le point 7.6.

3. REVUE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EN AJOURNEMENT TENUE LE 28 AOÛT 2001 ET DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 4 SEPTEMBRE 2001

C-044-10-01 Il est proposé par monsieur Jean-Louis Lachapelle d'adopter le procès-verbal de la séance en ajournement tenue le 28 août 2001 avec la correction suivante :

- à la résolution C-031-08-01, lire «*lieutenant-gouverneur*».

La proposition est adoptée à l'unanimité.

C-045-10-01 Il est proposé par monsieur Jean-Louis Lachapelle d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 septembre 2001, avec l'ajout suivant :

- au point 5, ajouter ce deuxième alinéa :
«*Le président, monsieur Gabriel Ducharme, rappelle que la question n'est pas de remettre en cause le fait d'accueillir le groupe scout mais plutôt d'en reconsidérer les conditions.*»

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. AFFAIRES RELATIVES À LA DERNIÈRE SÉANCE

Le directeur du Service de l'organisation scolaire, monsieur Pierre Massicotte, fait état de la situation d'un élève suite à une demande de révision d'une décision.

Monsieur Massicotte dépose aussi copie d'un sondage transmis à tous les parents du primaire des secteurs centre et ouest.

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, fait le point sur l'inventaire des terrains que possède la Commission scolaire sur son territoire.

La directrice générale, madame Ginette Jacques, informe les membres quant au lancement des orientations stratégiques et du cahier de promotion des écoles secondaires.

Une lettre de l'honorable Lise Thibeault, lieutenant-gouverneur du Québec, nous est parvenue suite à sa visite.

5. PAROLE AU PUBLIC

Monsieur Georges Mack, parent de deux enfants qui fréquentent une école sur notre territoire, s'interroge sur un certain nombre d'éléments en lien avec une étude en cours quant à l'utilisation des immeubles Macdonald-Cartier et Richelieu Valley.

Le président, monsieur Gabriel Ducharme, précise que l'étude menée est faite à la demande de la Commission scolaire Riverside et qu'il est difficile à ce jour de prévoir l'échéancier et l'issue des travaux.

6. AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES :

6.1 Protocole d'échange de services avec la Ville de Beloeil

Le directeur général adjoint, monsieur Serge Dubé, présente le dossier susmentionné.

Considérant le litige concernant l'article 12 du protocole d'échange de services conclu en 1998 entre la Commission et la Ville de Beloeil;

Considérant que la facture de 72 438,33 \$ émise par la Commission scolaire des Patriotes entre décembre 1999 et novembre 2000 est restée impayée par la Ville de Beloeil;

Considérant la proposition de règlement à l'amiable déposée par la Ville de Beloeil;

C-046-10-01 Il est proposé par monsieur André Mc Nicoll :

- que 50% de la facturation émise par la Commission scolaire des Patriotes demeure exigible;
- que les factures qui seront émises pour couvrir la période de novembre 2000 à juin 2002 soient également exigibles à 50%;
- que le protocole conclu en 1998 soit dénoncé dès maintenant;
- qu'un nouveau protocole soit négocié, avec l'accord des conseils d'établissement, pour application au 1^{er} juillet 2002.

Votent en faveur : 12

Votent contre : 2

S'abstiennent de voter : 2

La proposition est adoptée à la majorité des voix.

6.2 École de la Pommeraie / projet de bail de location pour l'installation d'une antenne et d'un cabinet d'équipement

Après discussion, un nouveau projet de bail de location sera déposé lors d'une séance ultérieure.

6.4 École secondaire du Grand-Coteau / addenda numéro 2 au protocole d'entente pour le financement d'une école secondaire à Sainte-Julie

Après avoir fait état des derniers développements dans ce dossier, le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, s'enquiert de l'orientation à privilégier dans ce dossier.

7. INFORMATION :

7.1 Salon Éducation – Formation – Emploi

La directrice générale, madame Ginette Jacques, recueille le nom des commissaires désireux d'y participer.

7.2 Plans de réussite

Le directeur du Service des ressources éducatives, monsieur Louis Laliberté, commente les documents d'information en dossier relatifs au sujet susmentionné.

7.3 Guide à l'intention des parents

Le Comité consultatif des services EHDAA souhaite procéder au lancement officiel, le 14 novembre prochain, d'un guide d'information destiné aux parents. Une invitation parviendra sous peu aux commissaires.

7.4 Lettre au président de la Fabrique de la Paroisse Sainte-Famille / accusé de réception

Une lettre est déposée au dossier.

7.5 FCSQ / opposition sur le dossier de la TVQ

Une lettre est déposée au dossier.

7.6 FCSQ / mesures concernant la lutte à la pauvreté

Une lettre est déposée au dossier.

Madame Huguette Bussièrès et messieurs Jean-François Rabouin et André Mc Nicoll quittent l'assemblée.

Monsieur Paul St-Onge se joint à l'assemblée.

6.5 Projet d'éconergie / finalisation des termes de l'entente avec la firme «Johnson Control»

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, accompagné de messieurs Jean Lavoie et Pierre Dupont, coordonnateurs, présentent le dossier susmentionné.

Considérant la résolution E-066-06-01 du 19 juin 2001 retenant les services de la firme «Société de Contrôle Johnson Limitée» pour déposer un projet de services éconergétiques;

Considérant que le résultat de l'analyse détaillée de la proposition d'économie d'énergie nous a permis de constater la possibilité d'améliorer nos infrastructures à même les économies;

Considérant que, de ce fait, nous avons demandé et reçu de nos consultants trois options inventoriant des mesures d'économie proposées;

Considérant qu'après analyse, l'option la plus intéressante nous apparaît être l'option 2 ajustée pour y inclure le remplacement des plafonds rigides par des plafonds suspendus dans les classes de l'école Père-Marquette;

C-047-10-01 Il est proposé par monsieur Yves Ballard d'octroyer un contrat de services éconergétiques de type «clés en main» à la firme *Société de contrôle Johnson, S.E.C.*, filiale à part entière de la *Société de contrôle Johnson Limitée* en partenariat avec les firmes d'ingénierie *Desmon BPR* et *Énergère Consultants* pour réaliser les travaux prévus dans l'option 2, incluant le remplacement des plafonds suspendus des classes de l'école Père-Marquette, avec un plan de financement de 15 ans;

Que la liste des travaux prévus dans l'option 2 soit déposée à l'annexe ACC-008-10-01;

Que le président et la directrice générale soient autorisés à signer tous les documents pertinents au présent contrat.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.3 ÉCOLE SECONDAIRE DU MONT-BRUNO / TERRAINS EXCÉDENTAIRES / DEMANDE D'ALIÉNATION AUPRÈS DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Une demande sera transmise au conseil d'établissement de l'école secondaire du Mont-Bruno à l'effet de signifier à la Commission scolaire leur intention d'utiliser ou non ces terrains excédentaires.

8. AFFAIRES DIVERSES

Néant.

9. PAROLE AU PUBLIC

Néant.

10. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

Les membres abordent les sujets suivants :

- «Une école ouverte sur son milieu» / personne-ressource
- correspondance sur la lutte contre la pauvreté
- douches d'urgence dans les laboratoires
- cahier sur la promotion de l'école secondaire
- élèves de 6^e année à risque ou en difficulté d'apprentissage à l'école Mère-Marie-Rose.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

C-048-10-01 À 23 h 30, il est proposé par monsieur Marc-André Lehoux de lever la présente séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

président

secrétaire générale

SS/ag